

Compte rendu

« André Langevin, essayiste (1946-1969) »

André Gaulin

Voix et images du pays, vol. 7, n° 1, 1973, p. 151-165.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600273ar>

DOI: 10.7202/600273ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

André Langevin, essayiste (1946-1969)

André Langevin¹ est un romancier connu, l'un des meilleurs de sa génération. De 1951 à 1956, il livre au public québécois une trilogie qui attire l'attention des milieux français, canadiens et américains. Un quatrième roman annoncé ne parut jamais; son activité romanesque se termine avec un écrit presque véhément sur l'écrivain d'ici². André Langevin décrit, dans cet article, les préoccupations profondes qui seront celles de l'essayiste des années 1960-1967.

Déjà, les écrits du jeune journaliste d'à peine vingt ans avait laissé apercevoir des thèmes qui deviendraient plus tard les charnières de sa pensée. Et cette pensée, nous pourrions la résumer en affirmant qu'il a pris parti pour l'homme d'ici. Non pas que Langevin ait donné dans l'admiration béate d'une littérature régionaliste. Au contraire, il rompt avec le passé en revendiquant dès 1947 la liberté de conscience pour l'écrivain. L'écrivain doit rechercher l'humain qui lui fait tellement défaut au Québec s'il ne veut pas rencontrer « sécheresse et aridité³ ». La réflexion de Langevin comme critique littéraire au *Devoir*, à *Notre Temps*, puis comme rédac-

1. Voici quelques références sur la vie et l'oeuvre d'André Langevin :

- a) Sur André Langevin, lire:
un article de Raymond Guérin dans *la Presse*, 20 septembre 1951,
un article de J. P. Robillard, dans *le Petit Journal*, 12 juin 1956.
- b) Sur son oeuvre:
Avant 1952, Lucille Isabelle, *Essai de bibliographie sur André Langevin*, École des bibliothécaires, Université de Montréal, 1952, 57 pages. Après 1952, André Gaulin, *le Thème de l'échec dans l'univers romanesque d'André Langevin*, Université Laval, maîtrise, mai 1971 p. vi xvii et p. xxiii-xl.
2. « Nos écrivains dans leur milieu », dans *le Devoir*, le 22 novembre 1956. Depuis la rédaction de ce texte, Langevin a publié un quatrième roman : *l'Élan d'Amérique*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1972. À propos de ce volume, voir le numéro d'*Études Littéraires* sur Langevin: l'auteur y relie l'essayiste et le romancier.
3. « Conditions d'une littérature canadienne », dans *Notre Temps*, 21 juin 1947.

teur à *Radio-Canada* va le conduire progressivement vers l'essai. Ses premiers écrits fort nombreux⁴ traitent de questions⁵ sur lesquelles un Langevin plus mûr reviendra au moment de la révolution tranquille.

Entre-temps, son expérience de romancier l'aura amené à se poser des questions fondamentales pour l'écrivain du Québec. Le titre d'une conférence donnée à la bibliothèque de la ville de Montréal en 1954 l'indique clairement⁶. C'est donc, semble-t-il, son évolution personnelle qui va faire d'un Langevin romancier, un Langevin essayiste⁷.

*

* *

Langevin essayiste a écrit plus d'une centaine d'articles de fond. C'est un homme généreux qui a toujours privilégié le peuple du Québec. Il commençait d'ailleurs la longue série des essais à *Maclean* en montrant que le nouvel intellectuel québécois fait cause commune avec le peuple. En effet, selon Langevin, le peuple sait maintenant que l'instruction lui a toujours fait défaut. Dès lors, l'intellectuel lui apparaît comme celui qui peut mettre fin à sa mise en tutelle. Aussi l'essayiste va-t-il suivre de très près la réforme de l'enseignement au Québec car, pour lui, la première

-
4. 97 articles dans le *Devoir* (1945-46) 76 articles dans *Notre Temps* (1947) et 18 textes pour *Radio-Canada* (1948-49)
 5. Citons à titre d'exemples :
 Dans le *Devoir* :
 « Judicieux conseils à une radio qui ne l'est pas », 9 février 1946. « Radio-Canada manque d'auteurs », 16 février 1946. « Pensons un peu plus au Canada », 23 mars 1946. « Sauvons notre folklore avant qu'il disparaisse sous la brutalité du jazz », 6 avril 1946. « Nos relations avec la France », 13 avril 1946. « Encore nos relations avec la France », 20 avril 1946. « Nous manquons de dynamisme », 1^{er} juin 1946.
 Dans *Notre Temps* :
 « Avant de parler d'immigration », 4 janvier 1947. « Pour l'avenir de notre tourisme, une école d'hôtellerie s'impose », 13 septembre 1947. « Condition d'une littérature canadienne » 21 juin 1947. « Plaidoyer pour une meilleure compréhension entre Français et Canadiens », 6 septembre 1947. « Le Canada : deux nations, deux cultures », 25 janvier 1947. « Pourquoi n'y a-t-il pas de grands romans canadiens? », 8 mars 1947.
 6. « Situation de l'écrivain au Canada français », 13 janvier 1954. André Langevin n'a malheureusement pas laissé son texte pour les archives de la salle Gagnon. Cependant d'autres articles sur le sujet nous laissent percevoir l'orientation de sa causerie : « Condition d'une littérature canadienne », dans *Notre Temps*, 21 juin 1947, « Nos écrivains dans leur milieu », dans le *Devoir*, 22 novembre 1956, « Concilier une langue de refus et une réalité que nous avons toujours niée », dans le *Devoir*, 22 octobre 1960, « Une littérature à notre image », dans *Le Quartier latin*, 27 février 1962. « Une langue humiliée », dans *Liberté*, mars-avril 1964.
 7. Voir bibliographie finale.

étape de la libération des Québécois passe par la démocratisation de l'enseignement. Ceci l'amènera d'ailleurs à se définir comme anticlérical puis comme laïc laïcisant. Québécois, attaché au Québec, Langevin suit de près l'évolution politique, sociale économique de son milieu. Sa pensée critique sur le Canada prouve que l'essayiste n'a jamais été séparatiste. Pourtant, il a affirmé avec énergie le statut particulier du Québec, et la langue française constituait pour lui le fondement culturel d'une des deux nations. Enfin, Langevin ne se désintéressait pas de la nation américaine et c'est par le biais de la politique de ce pays qu'il prend des positions comme citoyen du monde.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Langevin essayiste a consacré beaucoup d'énergie à défendre la cause de l'instruction publique et gratuite. L'écrivain et le critique ont trop souffert de la pauvreté culturelle du Québec. Trop longtemps, les Québécois ont vécu ce que Langevin appelle « une vie de pénitence en Amérique⁸ ». La première difficulté du Québécois qui écrit n'est pas de vivre sa vie matérielle mais sa vie spirituelle. Au Québec, la liberté intellectuelle n'existe pas⁹. L'école d'ici, accessible aux privilégiés, n'a pas permis l'apprentissage de la pensée et de la liberté intérieure. Elle a enseigné des dogmes et transmis des jugements faits d'avance.

Langevin revendique donc d'abord, à cor et à cri, un cours secondaire public complet et cohérent, qui débouche sur des études supérieures. La première liberté de l'enseignement n'est-elle pas, pour chacun, de pouvoir se faire instruire? À ce titre, Langevin déplore la lenteur de la commission Parent, les querelles confessionnelles qui entourent le projet de loi 60. Il faut créer le plus tôt possible un Ministère de l'Éducation et changer le titre du ministre de la Jeunesse qui joue déjà le rôle d'un ministre de l'Éducation.

L'essayiste s'élève souvent contre l'inertie d'un État qui envoie sur le marché du travail des milliers de jeunes qui, sans formation de niveau supérieur, iront grossir demain les rangs des chômeurs. Lors de la rentrée de septembre 1964, il écrit :

Certes, la revue *l'Élève*, qui est notre plus précieux apport à la pédagogie a fait peau neuve. Le ministère de l'Éducation a autorisé certaines écoles à donner

8. « Nos écrivains dans leur milieu », dans *le Devoir*, 22 novembre 1956.

9. Gilles Marcotte, « André Langevin écrit un essai... à l'âge de soixante-quinze ans », dans *le Devoir*, le 20 février 1954.

une douzième année spéciale pour les milliers de victimes, contingent 1963-64, d'un cours scientifique au rabais. Et il se construit des écoles par centaines, les instituteurs sont mieux payés et le budget de l'éducation reçoit la part du lion des impôts. Mais tout ceci ne forme même pas l'amorce d'une réforme et notre système d'enseignement, mieux nourri, demeure essentiellement ce qu'il était : inapte, abêtissant, antidémocratique et si lourd que toute réforme partielle risque de s'y scléroser tout de suite¹⁰.

Il y a trop d'enfants québécois sacrifiés « au Moloch des intelligences ». Il faut marcher par étapes forcées, puisque le Québec retarde tellement sur le monde.

Logique avec lui-même, Langevin appelle la suite du Rapport Parent qui demande l'implantation d'Instituts (appelés plus tard Collèges d'enseignement général et professionnel) et la création de l'université du Québec où l'enseignement devrait être gratuit. Il va même plus loin et demande un salaire pour les étudiants. Langevin, qui n'a jamais aimé l'Union nationale, reconnaît quand même que le parti au pouvoir, malgré son passé réactionnaire, assure la suite de la mise en place de la réforme scolaire après 1966. Fait sans précédent, le gouvernement du Québec consacre près du tiers de son budget à l'éducation. C'est, au fond, le peuple qui paie la part du lion. Langevin voit en lui une génération sacrifiée qui a payé sans rien recevoir en retour. Aussi, quand les échos de la contestation de mai 68 atteignent le Québec, il écrit l'un de ses textes les plus véhéments¹¹.

Il rappelle aux étudiants que ce sont leurs parents la génération sacrifiée, que c'est cette génération qui s'est saignée pour doter le Québec d'écoles. Car c'est tout ce que possède le Québec : des écoles et des hôpitaux. Plutôt que de contester la société de consommation en occupant les écoles, les jeunes feraient mieux d'occuper les banques et de refuser de s'intégrer au système des élites !

André Langevin eût sûrement accepté une devise comme celle de l'École normale Laval fondée en 1857 : « Rendre le peuple meilleur. » Là-dessus, il rappelle les illustres professeurs laïcs du dix-neuvième siècle. C'est pour cela qu'il demande aux instituteurs du Québec moderne d'appuyer et de défendre l'école publique. Il se scandalise presque de la première grève des professeurs qui amènera la loi 25 et il leur demande avec insistance de lutter au sein de la C. I. C. (aujourd'hui C. E. Q.) pour la promotion du peuple. Qu'ils dénoncent la grande pauvreté de certaines régions rurales, les taudis des villes, le gaspillage monstrueux des talents. Qu'ils n'oublient surtout pas le peuple dont ils sont issus¹².

10. « Ce cours public incohérent, stupide... », dans *Maclean*, septembre 1964.

11. « L'autre génération sacrifiée », dans *Maclean*, décembre 1968.

12. « Trois questions à messieurs les instituteurs... » dans *Maclean*, mars 1967.

C'est en relisant tous ces textes d'André Langevin sur l'éducation au Québec qu'on se rend compte du chemin extraordinaire parcouru depuis. L'essayiste a sûrement contribué à stimuler les gouvernements de l'époque à accomplir une tâche immense, assise de la révolution tranquille. Langevin, qui a reconnu l'ampleur de la tâche entreprise, n'en a pas moins indiqué les limites. La réforme de l'éducation est restée une réforme bourgeoise. L'université du Québec aurait dû intégrer toutes les autres universités existantes. Les collèges privés d'enseignement subventionnés par l'État demeurent « une forme odieuse de ségrégation ». Les écoles neutres découlent du droit à la liberté de conscience. Anomalie s'il en est une, la formation des maîtres est venue à la fin de la réforme. Pourtant, dans un bilan qu'il dresse dix ans après la mort de Duplessis¹³, Langevin considère que la réforme de l'enseignement a contribué à faire la révolution des esprits au Québec.

*

* *

LE LAÏC LAÏCISANT

L'anticléricalisme est l'un des traits fondamentaux des intellectuels québécois d'après la mort de Dieu. Ces derniers ont tous eu à lutter contre l'anémie de l'esprit. Ils n'ont pas eu d'autre choix que d'être anticléricaux !

Dans leur recherche d'une liberté, d'une libre expression et du libre épanouissement de leur être, ils se sont toujours heurtés au cléricalisme et à son intransigeance dogmatique monstrueusement appliquée à tous les aspects de la vie et, particulièrement, dans l'enseignement où le jeune esprit, pour défendre son intégrité et sa curiosité vitale de la vie et du monde, a dû accepter la cohabitation en lui de deux êtres : l'un, soumis et mécaniquement docile, l'autre, toute générosité de vie et toute soif de connaître bien dissimulées, mis en veilleuse jusqu'à l'âge d'homme¹⁴.

André Langevin, nous l'avons vu, a dénoncé les écoles privées subventionnées qui sont généralement des écoles cléricales. Il a encore élevé la voix quand certains corps intermédiaires ont tenté de faire échec au projet de Loi (ou) loi 60¹⁵.

13. « Dix ans après la mort de Duplessis », dans *Maclean*, mai 1969.

14. « L'intellectuel n'est pas un déraciné ; il fait cause commune avec le peuple », dans *Maclean*, juin 1961.

15. « Nous laisser gouverner par ces fameux corps intermédiaires ? Jamais ! », dans *Maclean*, septembre 1963.

D'ailleurs, cette loi 60 lui apparaît comme la manifestation d'une préférence donnée par l'État aux évêques plutôt qu'au peuple.

C'est surtout dans la revue *Liberté* que Langevin se portera à la défense des « neutres ». Il appuie fortement le *Mouvement laïc de langue française*. Le M. L. F. plaide « pour le libre arbitre » et dénie à « l'État le droit de violer les consciences par ses institutions¹⁶ ». Langevin dénonce Jean Lesage qui accuse le M. L. F. de cultiver une « maladie de l'esprit¹⁷ ». L'État n'a pas à « se poser en arbitre des consciences », à « dresser le citoyen contre le citoyen ».

À titre d'essayiste, l'originalité de Langevin vient de ce qu'il a tenté de définir le Québécois par sa langue. La religion reste pour lui du domaine de la conscience.

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

C'est par le truchement de l'éducation que Langevin s'est le plus intéressé à la société québécoise. Mais ses réflexions débordent largement la question scolaire car l'intellectuel québécois veut construire une cité où tous puissent s'épanouir¹⁸. C'est donc sur la société québécoise dans son ensemble que Langevin réfléchit. Ainsi, il souhaite voir s'implanter l'assurance-maladie: il veut pour tous les mêmes soins médicaux grâce à un impôt progressif sur le revenu¹⁹. En novembre 1967, il dénonce le chantage peu honorable des radiologistes et souhaite qu'avec le savoir, l'université leur dispense « un supplément de conscience sociale²⁰ ». Il ne veut pas d'un régime pour la protection des médecins.

À plusieurs reprises, sous les gouvernements du parti libéral et de l'Union nationale, il condamne la *statu quo*, les tergiversations. Il montre du doigt les « ogres » de la finance et craint que « *les voies nouvelles* de la démocratie ne soient ici fort ténébreuses et que les *groupes de pression occultes* ne fassent la démonstration de leur puissance²¹ ». Dans un article véhément, il se demande même où va l'argent des Québécois :

C'est une somme de près de 20 milliards de dollars que les sociétés d'assurance, les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés de prêts et autres auront

16. « Quelques réflexions sur le M. L. F. », dans *Liberté*, mai-juin 1963.

17. « Un homme aux cheveux blancs », dans *Liberté*, mai-août 1961.

18. « L'intellectuel n'est pas un déraciné ; il fait cause commune avec le peuple », dans *Maclean*, juin 1961.

19. « Pour tous, les mêmes soins médicaux », dans *Maclean*, mai 1966.

20. « Radiologistes : un chantage peu honorable », dans *Maclean*, novembre 1967.

21. « Des milliards qu'il faut arracher aux « ogres » de la finance », dans *Maclean*, novembre 1963.

cueillie cette année, dans une province qu'on dit sous-développée, et qui a le taux de chômage le plus élevé du pays. Or, et M. Kierans le sait mieux que quiconque, 80 % des dites institutions financières échappent totalement au contrôle des Canadiens français²².

Dans le même article, Langevin rappelle que le parti libéral était censé être un parti d'hommes libres. Il dira ailleurs que ce parti se fait doubler sur sa gauche par l'Union nationale, qu'il semble s'être acoquiné avec ceux qui prédisent la fuite des capitaux. « Tous les colonisés du monde et de l'histoire se sont fait dire que leur affranchissement les conduirait à la ruine et au marasme²³ », ajoute-t-il. Langevin demande encore à l'État d'injecter des capitaux dans l'industrie, faute de quoi le Québec formera des chômeurs instruits. Il s'étonne de voir que la Société générale de financement, « fer de lance de notre politique économique de grandeur » s'alimente à même la caisse des dépôts « quelques mois seulement après l'instauration d'un régime universel de retraite²⁴ ». Il s'en prend aussi au syndicat financier de la rue Saint-Jacques. Il s'inquiète de l'activité des compagnies de finances qui font au Québec des affaires d'or.

Langevin se méfie de Daniel Johnson. Il analyse son nationalisme rusé comme une politique de recul face à Ottawa. Pourtant, quand le Québec, au Gabon, veut défendre son autonomie culturelle sans passer par Ottawa, il lui accorde un appui non équivoque. Il avait salué d'ailleurs les premières relations franco-québécoises en 1965. Et quand de Gaulle lance son cri du balcon, Langevin prédit que « le Québec ne sera jamais plus le même²⁵ ».

LE QUÉBEC DANS LE CANADA

André Langevin s'interroge beaucoup sur le renouveau possible du Canada. Il applaudit très tôt à la volonté d'Ottawa d'amender la Constitution. À ce sujet, il suit de près et commente les relations fédérales-provinciales. À quelques reprises, il souhaite le réveil et l'autonomie économiques du Canada face aux États-Unis. D'autre part, il déplore le silence criminel d'Ottawa devant la guerre du Vietnam, ou l'hypocrisie qui lui permet de vendre du blé à un pays de 600 millions d'habitants qu'il ne reconnaît pas officiellement.

22. « Kierans : l'ombre d'un gros bâton... », dans *Maclean*, décembre 1967.

23. *Ibid.*

24. « Prospères, mais en fraude », dans *Maclean*, avril 1967.

25. « Le Québec ne sera jamais plus le même », dans *Maclean*, octobre 1967.

Cependant, la démarche de Langevin par rapport au Canada découle de sa conception de la nation canadienne. Pour lui, le Canada vit par l'apport de deux nations dont l'une est frappée d'ostracisme. C'est pourquoi la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme lui paraît une initiative heureuse, jusqu'au jour où les recommandations vont faire du Québec une enclave bilingue. Cette commission lui était d'abord apparue comme le reflet de l'inquiétude des anglophones, de ceux qui sous les dehors de la modération ne se demandent pas ce que veut le Québec. Ce rapport lui semble fait pour le Canada anglais : c'est une supplique à l'autre majorité.

La pensée de Langevin devient très originale quand il fait coïncider la fin de la révolution tranquille et l'avènement de Trudeau au pouvoir. Déjà, avec la montée des « trois colombes²⁶ » sur la scène politique fédérale, il lui apparaissait que la jeune gauche québécoise n'aurait « plus d'ancêtres spirituels à honorer²⁷ ». Trudeau au pouvoir, c'est la fin du Canada à deux, c'est le Canada à onze. Dès lors, le bilinguisme signifie la disparition des Canadiens français qui font temporairement les frais des deux langues.

André Langevin a cru au Canada. À partir de 1968, il devient pessimiste. Il observe la montée du séparatisme. Sa pensée l'inclinait plutôt à croire possible la redéfinition d'un Canada à deux, car la culture française lui est chère entre toutes.

QUÉBEC FRANÇAIS

André Langevin n'a jamais vacillé sur cette question : il est autonomiste. Pour lui, le Québec doit être unilingue français.

Nous savons que Langevin déplore le monolithisme de la pensée québécoise du passé. Il a compris à la fois l'entêtement des ancêtres à parler français et leur vie de pénitence en Amérique. Selon lui, le Québec moderne devra s'ouvrir à la réalité américaine tout en optant pour le français²⁸. Mais, il s'agit bien d'un choix : si le gouvernement laisse la langue à la libre influence nord américaine, ce gouvernement accepte dès lors un « génocide culturel larvé²⁹ ». Il met les Québécois en situation de dé-

26. L'expression est de Langevin et désigne Trudeau, Marchand et Pelletier. « Trois colombes angéliques », dans *Maclean*, novembre 1968.

27. « Le prix : 50 millions et 3 héros », dans *Maclean*, novembre 1965.

28. « Concilier une langue de refus et une réalité que nous avons toujours niée », dans *le Devoir*, 22 octobre 1960.

29. « Nous laisser gouverner par ces fameux corps intermédiaires ? Jamais ! », *Maclean*, septembre 1963.

sespoir³⁰. Leur état en est un de violence intérieure qui fait que parler français apparaît comme une forme d'extrémisme³¹. Sans compter que la langue elle-même se créolise et, partant, exprime mal la pensée³². Cela devient alors intolérable; tellement qu'on ne peut imposer une pareille condition de vie et de culture à ses enfants. À ce sujet, le petit essai *Une langue humiliée* est sûrement l'un des plus justes de Langevin³³. Il résume encore fort pertinemment toute la question linguistique du Québec. Langevin nous décrit comme des « nègres blanc d'Amérique ». C'est-à-dire que notre langage manifeste notre comportement individuel et collectif, notre infériorité culturelle et sociale. Parler français ou être Noir en Amérique, c'est faire partie du prolétariat américain. Langevin aborde, dans ce même essai, la difficulté que représente un tel état de chose pour l'écrivain. « Comment parvenir à exprimer, par le langage, des personnages dont l'incapacité de s'exprimer est une caractéristique fondamentale³⁴? »

L'essayiste préconise donc une décision de l'État qui, par législation, « cessera de faire des Québécois des prolétaires de l'esprit³⁵ ». La solution politique la moins radicale et la plus efficace est là. « Une telle mesure [...] redonnerait à la langue française le minimum de dignité que nous sacrifions tous les jours par un aberrant esprit de tolérance³⁶. » Dès août 1968, André Langevin avait réclamé le règlement rapide de la situation criante et symbolique de Saint-Léonard³⁷.

Chacun sait la conduite honteuse qui sera celle du Parlement par la suite.

CITOYEN DU MONDE

L'essayiste André Langevin a consacré quelques articles aux États-Unis; c'est ainsi qu'il a indirectement pris position sur quelques problèmes mondiaux. L'élection de 1964 l'a particulièrement inquiété puisqu'il y a vu le sort de l'Occident en jeu³⁸. De même, la guerre du Vietnam a retenu son attention à plusieurs repri-

30. « Malraux 1963 », dans *Maclean*, décembre 1963.

31. « Parler français, une forme d'extrémisme ? », dans *Maclean*, janvier 1966.

32. « Et le visage franglais du Québec », dans *Maclean*, septembre 1966.

33. « Une langue humiliée », dans *Liberté*, mars-avril 1964.

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. « Une attitude dangereuse », dans *Maclean*, août 1968.

38. « Une élection qui concerne le monde entier », dans *Maclean*, octobre 1964.

ses³⁹. « Les cadavres anonymes et sous-alimentés sont sacrifiés à une certaine conception que nous avons de la liberté et de la démocratie » affirme amèrement Langevin⁴⁰. Il commente encore l'attitude de refus qui sera celle de Nixon devant la contestation intérieure⁴¹. Il s'élève contre la faim dont souffrent les hommes⁴². Mais son article le plus original, c'est sans doute celui sur le matriarcat aux États-Unis⁴³. Ce qui est curieux, c'est que cette société de femmes — société très riche — ne soit pas plus respectueuse de la vie, alors que le rôle de la femme, justement, est de donner la vie. À mains nues, la femme vietnamienne enterre ses cadavres et résiste à l'Américain qui touche « le salaire du napalm⁴⁴ ».

*

* *

Le romancier André Langevin a posé le problème du bonheur de l'homme et de sa communion avec ses semblables. À sa façon, l'essayiste a répondu aux interrogations de l'homme d'ici avec une grande vivacité d'esprit. C'est l'esprit que l'on peut admirer chez l'essayiste, l'esprit épanoui malgré l'étouffement et le tragique du milieu.

Cette étude peut sembler sommaire. Comment redire en quelques pages ce qu'un essayiste a bien formulé au fil de l'évolution historique ? L'idéal ne serait-il pas de relire Langevin et de lui accorder une place importante dans l'éveil de la conscience québécoise des années 1960 ?

ANDRÉ GAULIN
Département des littératures
Université Laval

39. « Une guerre inutile et insensée », dans *Maclean*, février 1966.

40. *Ibid.*

41. « Nixon, c'est un non à la contestation intérieure », dans *Maclean*, janvier 1969.

42. « La faim des autres », dans le *Nouveau Journal*, 26 décembre 1961.

43. « Le gouvernement par les femmes, pour les femmes », dans *Maclean*, août 1967.

44. *Ibid.*

BIBLIOGRAPHIE SUR ANDRÉ LANGEVIN, ESSAYISTE⁴⁵ :1. *Articles de revues et de journaux :*

LANGEVIN, André, « Nos écrivains dans leur milieu », dans *le Devoir*, jeudi 22 novembre 1956.

- « Albert Camus », dans *Liberté*, janvier-février 1960, vol. 2, n°1, p. 51.
- « Concilier une langue de refus et une réalité que nous avons toujours niée », *le Devoir*, 22 octobre 1960, p. 9.
- « Un homme aux cheveux blancs », dans *Liberté*, mai-août 1961, vol. 3, n°s 3-4, p. 595-597.
- « André Langevin répond à Claude Jasmin, le peuple et les intellectuels s'interrogent dans le même sens », dans *le Devoir*, 10 juin 1961, p. 11.
- « Une littérature à notre image », dans *le Quartier Latin*, 27 février 1962, p. 10-15.
- « Quelques réflexions sur le M. L. F. », dans *Liberté*, mai-juin 1963, vol. 5, n° 3, p. 184-188.
- « Une langue humiliée », dans *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 119-123.
- « Le sage Créon », dans *Liberté*, mai-juin 1965, vol. 7, n° 3, p. 254-257.
- « Les polyvalentes : tombeaux de la réforme ? » dans *le Magister*, vol. 3, n° 10, juin 1967, p. 14.

2. *Articles parus dans le magazine Maclean et signés par André Langevin.*

La chronique d'André Langevin dans le magazine *Maclean* paraît régulièrement à partir de décembre 1962. D'abord classée dans *les Événements*, elle devient *Le point de vue d'André Langevin* à partir de décembre 1965, puis *l'Opinion d'André Langevin* à partir de mai 1967. Elle le restera jusqu'en septembre 1969, date qui marque la fin de la collaboration d'André Langevin à la revue *Maclean*. La Revue *Liberté* accorda son prix Liberté 67 à Monsieur Langevin « pour l'attitude courageuse qu'il [avait] adoptée dans ses articles publiés chaque mois, dans le magazine *Maclean* » (*Maclean*, juillet 1967).

45. Avant 1956, voir la bibliographie de Lucille Isabelle (se reporter à la note 16).

- Juin 1961 (vol. 1, n° 6), « L'intellectuel n'est pas un déraciné ; il fait cause commune avec le peuple. »
- Décembre 1962 (vol. 2, n° 12), « L'intellectuel a enfin conquis le droit de citer parmi nous. »
- Janvier 1963 (vol. 3, n° 1), « Le patronage, chez nous, tient du véritable réflexe conditionné. »
- Février 1963 (vol. 3, n° 2), « Quelque chose a bougé au Canada anglais ; cette enquête, c'est l'angoisse des élites. »
- Mars 1963 (vol. 3, n° 3), « La liberté de l'enseignement ne doit pas primer le droit de l'enseignement lui-même. »
- Avril 1963 (vol. 3, n° 4), « Lesage jouera-t-il la carte « électorale » en dépit du bon sens ? »
- Mai 1963 (vol. 3, n° 5), « Avec un ministre de l'Éducation, c'est la démocratie retrouvée. »
- Juin 1963 (vol. 3, n° 6), « Ne pas confondre : une idée n'est pas un crime. »
- Juillet 1963 (vol. 3, n° 7), « Le Canadien français achète son mode de vie à un taux usuraire. »
- Août 1963 (vol. 3, n° 8), « La tâche n° 1, en éducation : un secteur secondaire public complet. »
- Septembre 1963 (vol. 3, n° 9), « Nous laisser gouverner par ces fameux corps intermédiaires ? Jamais ! »
- Octobre 1963 (vol. 3, n° 10), « C'est le bon Claude Ryan qui a mis sa question à l'envers... »
- Novembre 1963 (vol. 3, n° 11), « Des milliards qu'il faut arracher aux « ogres » de la finance. »
- Décembre 1963 (vol. 3, n° 12), « Malraux 1963. On nous convie à une inaccessible grandeur : Marcel Chaput, lui, propose un troc sordide. »
- Janvier 1964 (vol. 4, n° 1), « La « révolution tranquille » se fera à Québec ! »
- Février 1964 (vol. 4, n° 2), « Éducation : la tâche de l'Opposition. »
- Mars 1964 (vol. 4, n° 3), « Le nouveau bill 60. À l'appui du peuple, on a préféré l'appui des évêques. »
- Avril 1964 (vol. 4, n° 4), « Un événement capital au Canada anglais. »
- Mai 1964 (vol. 4, n° 5), « Des extrémistes masqués : les modérés du « Que veut le Québec ? »
- Juin 1964 (vol. 4, n° 6), « La révolution tranquille est celle de la bourgeoisie. »
- Juillet 1964 (vol. 4 n° 7), « Une politique dégagée du réel. »
- Août 1964 (vol. 4, n° 8), « Santé : un document extraordinaire. »

- Septembre 1964 (vol. 4, n° 9), « Ce cours public incohérent, stupide... »
- Octobre 1964 (vol. 4, n° 10), « Une élection qui concerne le monde entier. »
- Novembre 1964 (vol. 4, n° 11), « Notre furieuse vertu civique s'assouplit. »
- Décembre 1964 (vol. 4, n° 12), « Un régime pour la protection des médecins. »
- Janvier 1965 (vol. 5, n° 1), « Coup de frousse, et le Québec repart de l'avant. »
- Février 1965 (vol. 5, n° 2), « Rapport Parent : un Eldorado de l'enseignement ? »
- Mars 1965 (vol. 5, n° 3), « Économie : la révolution reste à faire. »
- Avril 1965 (vol. 5, n° 4), « Un sentiment de culpabilité collective. »
- Mai 1965 (vol. 5, n° 5), « Le Canada anglais a la parole ! »
- Juin 1965 (vol. 5, n° 6), « Il ne faut pas que l'histoire se répète. »
- Juillet 1965 (vol. 5, n° 7), « Collèges privés : une forme odieuse de ségrégation. »
- Août 1965 (vol. 5, n° 8), « Ottawa offre au monde une copie de l'image yankee. »
- Septembre 1965 (vol. 5, n° 9), « L'instituteur doit défendre l'école publique. »
- Octobre 1965 (vol. 5, n° 10), « Les modérés, des extrémistes qui s'ignorent. »
- Novembre 1965 (vol. 5, n° 11), « Le prix : 50 millions et 3 héros. »
- Décembre 1965 (vol. 5, n° 12), « Merci à M. Robarts ! C'est à notre tour d'être réaliste. »
- Janvier 1966 (vol. 6, n° 1), « Parler français, une forme d'extrémisme ? »
- Février 1966 (vol. 6, n° 2), « Une guerre inutile et insensée. »
- Mars 1966 (vol. 6, n° 3), « La réforme scolaire est menacée. »
- Mai 1966 (vol. 6, n° 5), « Pour tous, les mêmes soins médicaux. »
- Juin 1966 (vol. 6, n° 6), « D'abord qu'Ottawa devienne une ville « canadienne » !
- Juillet 1966 (vol. 6, n° 7), « Et certains y voient le spectre du laïcisme ! »
- Août 1966 (vol. 6, n° 8), « Le progrès dans l'ordre promet l'U.N... Ouais ! »
- Septembre 1966 (vol. 6, n° 9), « Et le visage franglais du Québec ? »
- Octobre 1966 (vol. 6, n° 10), « Est-ce la reprise d'une sinistre comédie ? »
- Novembre 1966 (vol. 6, n° 11), « Que veut le Québec ? — Un milliard ! »
- Décembre 1966 (vol. 6, n° 12), « Ne pas abuser du couteau sur la gorge. »
- Janvier 1967 (vol. 7, n° 1), « L'assemblée législative siège enfin ! »
- Février 1967 (vol. 7, n° 2), « En éducation, assez consulter ; il faut informer ! »
- Mars 1967 (vol. 7, n° 3), « Trois questions à messieurs les instituteurs... »
- Avril 1967 (vol. 7, n° 4), « Prospères, mais en fraude... »
- Mai 1967 (vol. 7, n° 5), « S'ouvrir à la concurrence ? De la foutaise ! »
- Juin 1967 (vol. 7, n° 6), « Et le maître et la vraie polyvalente ? »
- Juillet 1967 (vol. 7, n° 7), « Supplique à l'autre majorité. »
- Août 1967 (vol. 7, n° 8), « Le gouvernement par les femmes, pour les femmes. »
- Septembre 1967 (vol. 7, n° 9), « À terminer : la réforme de l'enseignement. »
- Octobre 1967 (vol. 7, n° 10), « Le Québec ne sera jamais plus le même. »

- Novembre 1967 (vol. 7, n° 11), « Radiologistes : un chantage peu honorable. »
 Décembre 1967 (vol. 7, n° 12), « Kierans : l'ombre d'un gros bâton... »
 Janvier 1968 (vol. 8, n° 1), « L'interdépendance économique, ça n'est pas du vent. »
 Février 1968 (vol. 8, n° 2), « Un rapport pour le Canada anglais. »
 Mars 1968 (vol. 8, n° 3), « Ottawa, pion reconnu sur l'échiquier des ploutocrates. »
 Avril 1968 (vol. 8, n° 4), « La partie ne se joue pas ailleurs qu'au Québec. »
 Mai 1968 (vol. 8, n° 5), « La guerre du Gabon doit avoir lieu. »
 Juin 1968 (vol. 8, n° 6), « Les boutiquiers prudents. »
 Juillet 1968 (vol. 8, n° 7), « Le trudeauisme passera. »
 Août 1968 (vol. 8, n° 8), « Une attitude dangereuse. »
 Septembre 1968 (vol. 8, n° 9), « À Québec, tout s'enlise dans les marais de la médiocrité. »
 Octobre 1968 (vol. 8, n° 10), « La réforme tarde à venir du côté des enseignants. »
 Novembre 1968 (vol. 8, n° 11), « Trois colombes angéliques. »
 Décembre 1968 (vol. 8, n° 12), « L'autre génération sacrifiée. »
 Janvier 1969 (vol. 9, n° 1), « Nixon, c'est un non à la contestation intérieure. »
 Février 1969 (vol. 9, n° 2), « Un grand bond en avant dans le statu quo. »
 Mars 1969 (vol. 9, n° 3), « Un dangereux cocktail d'humiliation, d'impôts et de paralysie. »
 Avril 1969 (vol. 9, n° 4), « Le droit de respirer ne saurait être codifié. »
 Mai 1969 (vol. 9, n° 5), « 10 ans après la mort de Duplessis. »
 Juin 1969 (vol. 9, n° 6), « L'Université du Québec doit les intégrer toutes. »
 Juillet 1969 (vol. 9, n° 7), « L'an III du 2^e siècle de la Confédération. »
 Août 1969 (vol. 9, n° 8), « Bertrand astique un vieux cheval de bataille : l'autonomie. »
 Septembre 1969 (vol. 9, n° 9), « L'anémie gagne le Québec social et politique. »

3. *André Langevin collabora au Nouveau Journal (Montréal) fondé en 1961 et disparu en 1962.*

- « Les dissidents parmi nous », 31 octobre 1961, p. 4.
 « Gratuité scolaire et démocratie », 7 novembre 1961, p. 4.
 « La liberté des loups », 14 novembre 1961, p. 4.
 « L'exotisme et son prix minimum », 21 novembre 1961, p. 4.
 « À la manière de François-Albert Angers », 5 décembre 1961, p. 4.
 « Une pédagogie intempestive », 12 décembre 1961, p. 4.
 « Le mal du Paraguay », 19 décembre 1961, p. 4.

- « La faim des autres », 26 décembre 1961, p. 4.
- « Chiendent et pâturage », 3 janvier 1962, p. 4.
- « Bloc-notes », 9 janvier 1962, p. 4.
- « Le vote des villes et le vote des champs », 16 janvier 1962, p. 4.
- « André Langevin analyse les résultats », 7 avril 1962, p. 5.